

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 13 MARS 2017 À 18 h 30 À
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : le maire Kevin J. Haché et les membres :
Rosaire Labrie, Daniel Mallet, Camille Gionet, Marie-Soleil
Landry, Jean-Guy Blanchard, Yves Roy et Mario Vienneau

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : neuf (9) personnes dans
la salle dont un (1) journaliste, ainsi que Marc Duguay,
directeur général, Julie Jacob, secrétaire municipale, Aline
Landry, gestionnaire des arrêtés, Daniel Chiasson, ingénieur
municipal et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Kevin J. Haché appelle l'assemblée à
l'ordre vers 18 h 30.

2017-50

Ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et
appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu d'adopter
l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2017-51

Conflit d'intérêts

Le conseiller Rosaire Labrie déclare un conflit d'intérêts
au point 14. Vente par soumission de terrains excédentaires à
l'arrière du terrain de baseball Ste-Anne.

2017-52

Présentation de Samuel Jean –
La suite des résultats du projet
d'adaptation aux changements
climatiques de l'Institut de
recherches sur les zones
côtières

Monsieur Samuel Jean présente la suite des résultats du
projet d'adaptation aux changements climatiques de l'Institut
de recherches sur les zones côtières.

2017-53

Demande d'avis à la CSR-PA –
Maison touristique Dugas

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et
appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu de
demander à la Commission des services régionaux de la
Péninsule acadienne son avis écrit concernant la demande de
modification du plan municipal et de l'arrêté de zonage de la
Maison touristique Dugas.

OUI – six (6) conseillers

NON – Le conseiller Jean-Guy Blanchard

Adoptée

2017-54

Soumission – Analyse et séquence des lumières de circulation

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu d'accepter la soumission proposée par Roy Consultants au montant de 4 300 \$ plus TVH pour l'analyse et la séquence des lumières de circulation à l'intersection de la rue du Portage et du boul. St-Pierre. Adoptée

2017-55

Demandes du Festival acadien

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'accepter les demandes du Festival acadien décrites dans la lettre reçue en date du 13 mars 2017 en annexe au présent procès-verbal. Adoptée.

2017-56

Adoption – Politique de remboursement des dépenses

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'adopter la politique de remboursement des dépenses des frais de voyage. Cette politique est en annexe au présent procès-verbal. Adoptée

2017-57

Dépôt et première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté de la Ville de Caraquet concernant la rémunération et les indemnités des membres du conseil municipal »

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté de la Ville de Caraquet concernant la rémunération et les indemnités des membres du conseil municipal ». Adoptée

2017-58

Deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté de la Ville de Caraquet concernant la rémunération et les indemnités des membres du conseil municipal »

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté de la Ville de Caraquet concernant la rémunération et les indemnités des membres du conseil municipal ». Adoptée

2017-59

Offre d'achat – Terrain
excédentaire sur le boul. St-
Pierre Est

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Yves Roy, suite à une offre d'achat reçue de Monsieur Cyrille Mallet et de madame Odile Gauvin-Mallet, il est résolu de mettre en vente par soumission le terrain excédentaire portant le numéro d'identification 20381562.
Adoptée

Le conseiller Rosaire Labrie quitte son siège vers 18 h 58.

2017-60

Vente par soumission de
terrains excédentaires à
l'arrière du terrain de baseball
Ste-Anne

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, suite aux soumissions reçues, il est résolu d'accepter l'offre de monsieur Robi Benoit au montant de 8 780 \$ pour le terrain excédentaire portant le numéro d'identification 20576385 et les offres de monsieur Gildor Landry au montant de 6 595 \$ pour le terrain excédentaire portant le numéro d'identification 20576351 et au montant de 6 595 \$ pour le terrain excédentaire portant le numéro d'identification 20576369.
Adoptée

Le conseiller Rosaire Labrie reprend son siège vers 19 h 01.

2017-61

Lecture et adoption des
procès-verbaux

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'adopter les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 21 février 2017 et de l'assemblée extraordinaire du 1^{er} mars 2017. Adoptée

2017-62

Questions non réglées
découlant de ce procès-verbal

La conseillère Marie-Soleil Landry demande un suivi concernant les amendes positives. Aline Landry mentionne que la GRC en a donné quelques-unes depuis le début et que le programme se poursuivra ce printemps.

Le conseiller Rosaire Labrie demande si on a reçu des nouvelles concernant les accès par les allées. Le directeur général répond que non.

2017-63

Exposé des membres du conseil

Le maire et le conseiller Rosaire Labrie félicitent Caraquet Centre-ville et tous les organisateurs du Congé de mars.

Le conseiller Daniel Mallet félicite et remercie Paul-Marcel Albert pour les films gratuits au cinéma durant le congé de mars.

Étant en début de série, le maire invite les gens à encourager l'équipe de hockey senior.

2017-64

Correspondance reçue et envoyée du mois de février 2017

Les membres du Conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois de février 2017.

2017-65

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2017-66

Suivi des dossiers

Aucun suivi de dossier

2017-67

Présentation et intervention du public

Aucune présentation ni intervention du public

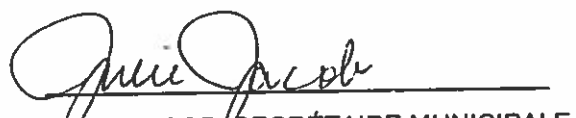
2017-68

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet, il est résolu de lever l'assemblée; la séance est levée vers 19 h 12.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE

Annexe 2017-56

Politique no. 2017-56

Politique concernant le remboursement des frais de voyage

Ville de Caraquet

But

Le but du présent document est d'avoir une politique simple qui traite des remboursements de frais de voyage des élus et du personnel de la Ville de Caraquet.

Personnes admissibles

Cette politique s'applique à toutes les personnes qui sont autorisées de recevoir des montants d'argent en remboursement de dépenses qui ont été effectuées et approuvées au préalable par le directeur général pour des activités nécessaires pour la Ville de Caraquet.

Taux par kilomètre

Le montant remboursé par kilomètre parcouru est de .47 \$ (47 cents).

Frais d'hébergement

Les frais d'hébergement sont remboursés au montant réel du coût de la chambre pour chaque soirée. Les pièces justificatives sont nécessaires pour recevoir le remboursement.

Taux pour les repas

Les repas sont remboursés comme suit;

Déjeuner	15 \$
Diner	25 \$
Souper	40 \$

Autres dépenses

Pour recevoir un remboursement pour toutes autres dépenses que celles indiquées dans la présente politique, les personnes doivent recevoir l'autorisation au préalable du directeur général.

Adoptée par le conseil municipal ce 13 mars 2017.

Résolution no : 2017-56



Le 13 mars 2017

Monsieur Marc Duguay
Directeur général
Ville de Caraquet
C. P. 5695
Caraquet, NB, E1W 1B7

Monsieur Duguay,

Voici les demandes du Festival acadien de Caraquet en vue de sa 55^e édition qui se déroulera du 3 au 15 août 2017.

COURSE DE TACOTS

- Nous demandons la permission de fermer à la circulation, le lundi 7 août 2017, de 13 h à 18 h, la rue du Portage à partir des lumières de circulation jusqu'à la rue de la Légion.

PLACE DU FESTIVAL - 11 AU 15 AOÛT *voir annexe

- Nous demandons à la Ville la permission de tenir la Place du Festival dans un nouveau périmètre clôturé tel que démontré sur le plan ci-joint pour la période du 11 au 15 août 2017.
- Nous demandons donc à la Ville la possibilité de fermer à la circulation le boulevard Saint-Pierre de la Rue Bourgeoys à la Rue du Colisée, et ce du 10 août en soirée jusqu'au 16 août en après-midi.

Notez cependant que les voitures (résidents, commerçants) pourront quand même circuler sur le Boulevard Saint-Pierre dans la petite section située entre la Rue Bourgeoys et la rue Châtellerault (jusqu'au commerce l'Étoile de l'Acadie) à partir le 15 août, comme à l'habitude.

Également, la rue Châtellerault demeurera accessible à partir de la Rue Blanchard, mais sera fermée à la hauteur du Boulevard.

GRANDE SCÈNE

- Nous demandons la permission à la Ville d'installer une grande scène de 32 X 24 sur le Boulevard Saint-Pierre Ouest à la hauteur de la Rue Châtellerault (voir plan en annexe).

L'installation de cette scène se ferait à partir du 10 août au soir jusqu'au 12 août, les répétitions sur scène auraient lieu les 13 et 14 août, le méga-spectacle aurait lieu après le Grand Tintamarre le 15 août, et le démontage de cette scène se terminerai le 16 août en après-midi.

CHAPITEAU

- Nous demandons à la Ville la permission d'installer un chapiteau de 120 pieds X 80 pieds dans son stationnement avant, afin d'y tenir des spectacles en journée et en soirée, du 11 au 15 août. Notez que les spectacles en soirée pourraient se terminer à 2h du matin.

L'installation de ce chapiteau se ferait à partir du 10 août au soir et le démontage se terminerai le 16 août en après-midi.

FÊTE NATIONALE DU 15 AOÛT *en principe rue déjà fermée à cause de la Place du Festival

- Comme à l'habitude, nous demandons à la Ville la permission de fermer le Boulevard Saint-Pierre Ouest de la Rue Marguerite-Bourgeoys à la Rue du Colisée de 8h à minuit.
- Comme à l'habitude, nous demandons également à la Ville la permission de fermer la petite section entre la Rue du Colisée et la Rue Cormier de 14h à 19h30 (pour le Grand Tintamarre).

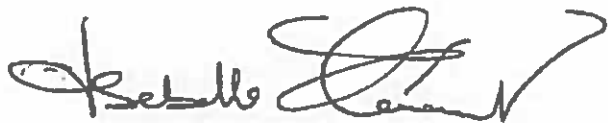
LES SITES

- Nous réitérons également notre demande à la Ville de Caraquet afin d'obtenir l'autorité de contrôler, pour la durée du Festival, l'accès sur les sites (Hôtel de Ville, Centre culturel, Carrefour de la mer et lieux publics entourant le site du Tintamarre et dans le Ville de Caraquet) des divers concessionnaires d'objets promotionnels, de cantines et autres.

Comme vous le savez, ces célébrations exigent une coordination étroite entre les autorités policières, notre équipe de sécurité et les bénévoles afin d'assurer le contrôle de la foule sur les lieux. Le Festival est dûment assuré pour les activités sur ses sites.

D'autre part, nous vous remercions de votre collaboration de l'année dernière pour la décoration de la rue et des espaces publics de la Ville de Caraquet et espérons pouvoir compter à nouveau sur votre collaboration pour l'année en cours.

Recevez, Monsieur Duguay, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Thériault', with a large, stylized flourish at the end.

Isabelle Thériault
Directrice générale et artistique
Festival acadien de Caraquet

